

ANECM - ANEPP - ANTV

Nombre d'heures mensuelles et annuelles en 2026

HORAIRE HEBDOMADAIRE = 41 HEURES PAR SEMAINE
(HORAIRE JOURNALIER = 8 HEURES ET 12 MINUTES PAR JOUR OU 8 HEURES ET 20 CENTIEMES)

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nombre de jours travaillés	21	20	22	20	18	22	23	21	22	22	21	22	254
Nombre de Jours fériés	1	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	1	7
Nbre de jours non travaillés	9	8	9	8	10	8	8	10	8	9	9	8	104
Total jours mensuels	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	365
Total des heures travaillées	172.2	164	180.4	164	147.6	180.4	188.6	172.2	180.4	180.4	172.2	180.4	2082.80
Total Heures jours fériés	8.2	0	0	16.4	24.6	0	0	0	0	0	0	8.2	57.40
Total	180.4	164	180.4	180.4	172.2	180.4	188.6	172.2	180.4	180.4	172.2	188.6	2140.20

<u>Jours fériés = 7</u>	1 Janvier	Nouvel an	jeudi
	3 Avril	Vendredi Saint	vendredi
	6 Avril	Lundi de Pâques	lundi
	1 Mai	Fête du travail	vendredi
	14 Mai	Ascension	jeudi
	25 Mai	Lundi de Pentecôte	lundi
	25 Décembre	Noël	vendredi

<u>Vacances</u>	jusqu'à 50 ans	25 jours ouvrables	(10.64%)
	dès 50 ans révolus	30 jours ouvrables	(13.04%)

Heures annuelles de travail		
Jours ouvrables =	261 x 8.2 h	2140.20
Jours fériés =	7 x 8.2 h	57.40
Nombre d'heures annuelles travaillées y compris vacances =		2082.80

Vacances du personnel ayant moins de 50 ans = 25j. x 8.2 heures	205.00
Heures annuelles de travail, non compris vacances et jours fériés, du personnel âgé de moins de 50 ans	1877.80
Vacances du personnel ayant 50 ans révolus = 30j. x 8.2 heures	246.00
Heures annuelles de travail, non compris vacances et jours fériés du personnel ayant 50 ans révolus	1836.80